



Villejust Informations

Edito

Quelques vacances bien méritées, en famille ou entre amis, au loin ou sous le soleil de Villejust... cette période estivale est aussi celle propice à de l'activité à l'image de la vie municipale, avec des travaux qui se sont poursuivis, comme par exemple sur notre réseau d'eau rue de Fretay, ou la finalisation avec notre Communauté d'Agglomération de la nouvelle piste cyclable qui relie le Bourg à Courtabœuf depuis la rue d'Orsay ; ainsi que numériques avec la mise en ligne de la nouvelle version du site internet de la ville et la mise en place de l'espace famille pour la gestion des activités périscolaires et de la cantine en ligne ; mais aussi plus classiquement de la plomberie, de la peinture, du bardage... pour nos écoles notamment, afin d'accueillir nos enfants dans les meilleures conditions, même si il faut pour cela parfois courir après certains fournisseurs qui ont un peu oublié que la date de la rentrée ne peut pas être décalée !

Un été plein d'activités depuis son lancement à Villejust avec notre jolie fête et une première séance de Cinéma en plein air au Bois Courtin et son feu d'artifice, mais aussi dans notre accueil de loisirs où les enfants ont pu conjuguer créativité et découverte de l'environnement notamment.

Un grand merci encore une fois à toutes celles et ceux qui ont œuvré durant l'été pour nous accompagner et préparer cette autre nouvelle année qui rythme au moins autant nos vies.

Une rentrée des classes que nous espérons la meilleure possible, une reprise pleine d'allant et d'envie à tout chacun, un forum des associations riche de choix et de propositions sportives, créatives et culturelles et d'activités municipales. Voilà déjà le programme traditionnel, mais toujours tant attendu de cette période.

Mais cette année à Villejust, la rentrée aura une tonalité toute particulière, puisque notre commune va avoir l'honneur d'accueillir le 25^{ème} Championnat du Monde de Chien de recherche et de sauvetage, du 17 au 22 septembre 2019.

Cet événement international, organisé par le Centre de Cynotechnie de Villejust, CSP France, et son Président le Lieutenant Marc Courtois, auquel notre municipalité a souhaité pleinement s'associer, va nous offrir d'accueillir dans ce site exemplaire et unique au monde des équipes d'hommes et de chiens d'exceptions venus du Monde entier !

Il s'agit certes là d'une compétition d'un très haut niveau qui ravira les amoureux des animaux et des chiens en particulier, mais surtout un RDV unique avec des équipages qui mettent régulièrement leurs propres vies en risque afin de venir porter secours aux victimes de catastrophes naturelles, d'accidents industriels ou d'événements dramatiques. Ce sont des héros du quotidien et des modèles de courage et d'abnégation, mettant leurs vies au service d'autrui, que nous aurons l'honneur de recevoir dans notre commune et que nous pourrons admirer dans leur pratique et leur relation fusionnelle entre homme et animal.

Vous êtes tous conviés à cette grande fête et assister aux différentes épreuves qui se dérouleront (dont vous trouverez le programme dans ce numéro), car nous avons souhaité depuis l'origine que cet événement soit partagé par tous et avec tous. C'est ainsi que les enfants de l'école élémentaire, qui ont déjà été associés toute l'année dernière à celui-ci par des rencontres, des démonstrations et des sensibilisations à la relation aux chiens, prendront pleinement part à la cérémonie d'ouverture en étant les porte-drapeaux et les messagers de bienvenue de Villejust à l'égard de nos hôtes.

Aussi, je vous souhaite à tous que cet événement, et qu'au-delà, ces rencontres exceptionnelles que nous allons avoir la chance de vivre, sauront nous inspirer le cœur et l'âme pour que nous inscrivions cette nouvelle année à leur image, sous le signe de la fraternité, de l'entraide et du respect !

Une belle et excellente rentrée, et année scolaire, à toutes et à tous.

Bien sincèrement,

Le Maire,
Igor TRICKOVSKI



Dans ce numéro

Infos Administratives	2 à 4
Intercommunalité	6-7
Cadre de Vie	6
Vie Municipale	5,8 à 14 et 22
Associations, Loisirs...	15 à 21, 24
Informations Pratiques	23

Informations administratives

CARTE IMAGINE'R ET OPTILE

Parce que la mobilité de nos jeunes, et en premier lieu pour pouvoir se rendre dans leurs établissements d'enseignements, mais aussi pour leurs loisirs fait partie de nos priorités, la municipalité participe aux frais de la Carte Imagine'R et Optile des lycéens (de la 2^{nde} à la terminale et BEP/CAP).

Pour 2019/2020, la subvention municipale sera de 70€.

Les pièces nécessaires, afin de bénéficier de cette subvention, devront être déposées en mairie auprès du Service Scolaire avant le 31 octobre 2019, à savoir :

- photocopie de la carte Imagine'R ou Optile
- certificat de scolarité
- RIB
- photocopie du courrier qui accompagne la carte



A PARTIR DU 31 OCTOBRE 2019 PLUS AUCUN DOSSIER NE SERA PRIS EN COMPTE.

CARREFOUR DES SOLIDARITÉ

Braderie-Brocante exceptionnelle du Carrefour des Solidarités
 Lieu : 3 rue du Bac 91470 Limours (à côté du gymnase « Le Nautilus »)
Samedi 14 septembre de 9 h à 17 h

Au bénéfice du Carrefour des solidarités et de son projet d'agrandissement :

Dimanche 6 octobre 2019 à 15h

« 12 Hommes en colère » par la compagnie des Tréteaux Ivres

Sur réservation au 01 64 91 26 38 à partir du 15 septembre

Adulte : 10 €

Enfant jusqu'à 14 ans, chômeur, étudiant 5 €



DÉPISTAGE DES CANCERS

Toujours à vos côtés pour lutter contre le cancer du sein !

Le cancer du sein est le cancer à la fois le plus fréquent et le plus mortel chez la femme.

De manière générale, plus les cancers du sein sont détectés tôt et plus les chances de guérison sont importantes.

Toutes les femmes âgées de 50 à 74 ans sont invitées, **tous les 2 ans**, à réaliser une mammographie de dépistage, accompagnée d'un examen clinique, pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie. Ce dispositif de qualité prévoit une relecture de la mammographie par un 2^{ème} radiologue.

**DÉPISTAGE
DESCANCERS**
 Centre de coordination
Île-de-France

Site de l'Essonne



En 2018, **37 240 dépistages** mammographies de dépistage en Essonne ont été réalisés, mais on constate néanmoins que **plus d'une essonnienne sur trois ne se fait toujours pas dépister ou pas régulièrement.**

Et vous, si vous êtes âgée de 50-74 ans, avez-vous fait votre dépistage ?

Si ce n'est pas le cas, parlez-en à votre médecin ou votre gynécologue, ils pourront vous conseiller.

Vous n'avez pas reçu votre invitation pour ce dépistage ? Contactez le **CRCDC-IDF Site Essonne au 01 64 90 52 12** ou par mail sein@admc91.org Plus d'information sur le site admc91.com



Le Cancer Parlons en !

**Samedi 5 & Dimanche 6
Octobre 2019**

Espace des Coudrayes

Chemin de Courtabœuf - 91 140 VILLEJUST

Entrée libre entre 10h et 18h

Tatoueuse médicale

Masseuse Bien être

Spécialiste équilibre alimentaire

Styliste

Exposition photographique

Association Kifékoï

Projection du court-métrage « Après ma mère »

Villejust accueille Marie Wetzler, artiste photographe impliquée dans le soutien aux actions contre le cancer.

Un week-end de sensibilisation au cancer du sein où vous pourrez échanger avec des professionnels de différents domaines: artistiques, du bien être et de la santé.

Une association, partenaire de la manifestation sera présente pour collecter des fonds pour la recherche.

VILLEJUST





COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUILLET 2019 (EXTRAIT)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

ACCEPTÉ la décision modificative n° 2 au Budget Primitif 2019 de la commune tel que proposé par Monsieur le Maire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

ACCEPTÉ la décision modificative n° 1 au Budget Primitif 2019 de l'Assainissement tel que proposé par Monsieur le Maire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

ACCEPTÉ la décision modificative n° 2 au Budget Primitif 2019 de l'Assainissement tel que proposé par Monsieur le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE le plan de zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales,

INFORME que le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont tenus à la disposition du public aux jours et heures habituelles d'ouverture de la Mairie et sur le site internet de la commune pendant une durée d'un an, le délai courant à compter de la clôture de l'enquête publique,

INFORME que le plan de zonage des eaux usées et des eaux pluviales est tenu à disposition du public en mairie aux jours et heures d'ouverture,

ANNEXE le présent zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales au PLU,

INFORME que la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois et une mention de cet affichage sera faite dans un journal diffusé dans le département,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents et à accomplir toutes démarches administratives pour la mise en œuvre de la présente délibération.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE la mise en place d'un Leu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) intercommunal entre les communes de Champlan, Villejust et Villebon-sur-Yvette ainsi que la convention correspondante

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tous les documents se rapportant à ce dossier

AUTORISE et **MANDATE** Monsieur le Maire à prendre toute décision utile à la présente délibération.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE de louer le logement situé au-dessus de l'École Élémentaire « Jeanne Chanson » à la Directrice, Professeur des Ecoles, à compter du 1^{er} septembre 2019 jusqu'à la cessation de ses fonctions,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention d'occupation à titre précaire

DIT que la recette sera imputée sur le budget de la Commune en section de fonctionnement - article 752

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, 18 voix Pour et 1 Abstention,

CREÉ le poste d'intervenant théâtre à l'Espace Communal des Coudrayes

FIXE le niveau de rémunération de l'intervenant théâtre au taux horaire brut de 28,00 € à compter du 1^{er} septembre 2019

DECIDE que la durée hebdomadaire de l'agent sera annualisée afin de lui attribuer une rémunération constante et qu'il percevra donc la même rémunération tous les mois

DIT que la dépense correspondante est prévue au Budget de la Commune 2019 au compte 6413 - Rémunération du personnel non titulaire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

D'INTEGRER à l'annexe 2 de la délibération du 21 novembre 2016 - Filière administrative, le cadre d'emploi des attachés territoriaux, à compter du 1^{er} septembre 2019,

DE FIXER les plafonds annuels du RIFSEEP pour le cadre d'emploi des Attachés Territoriaux tel que défini ci-dessous et conformément aux textes en vigueur :

DIT que les crédits correspondant à l'ensemble des dispositions ci-dessus mentionnées seront inscrits au budget de la commune.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à acquérir la parcelle E n° 227 appartenant à Madame GAGNON Pierrette sur la base de 60 euros du mètre carré

AUTORISE Monsieur le Maire à accomplir toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération et à signer tous les actes y afférents.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE de soumettre au régime de la déclaration préalable prévue par l'article L. 421-4 du Code de l'urbanisme, l'ensemble des divisions volontaires de propriétés foncières, en propriété ou en jouissance, par ventes ou locations simultanées ou successives, en application de l'article L. 115-3 du Code de l'Urbanisme, situées dans les zones suivantes :

Zones U et leurs secteurs, Zones A et leurs secteurs, Zones N et leurs secteurs,

DIT que conformément à l'article R. 115-1 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération sera affichée en Mairie pendant un mois et tenue à la disposition du public à la Mairie (Service Urbanisme) et sera publiée dans un journal régional ou local diffusé dans le département ; la délibération du Conseil Municipal prend effet à compter de l'accomplissement de l'ensemble des formalités de publicité définies ci-dessus.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE le rapport d'activités de la SPL WIPSE, pour la gestion et l'exploitation des quatre pépinières d'entreprises de Gif-sur-Yvette, Orsay, Palaiseau et Villebon-sur-Yvette, pour l'année 2018.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE le rapport des administrateurs sur l'activité de la SPL WIPSE pour l'année 2018,

PRÉCISE que la présente délibération sera transmise à la Préfecture et à la SPL WIPSE.

POINTS D'INFORMATION :

Décision du Maire n° 4 : signature d'un contrat de location et maintenance pour quatre photocopieurs

Retrouvez les procès-verbaux des conseils municipaux dans leur intégralité sur notre site internet
www.mairie-villejust.fr - Rubrique Votre Mairie - Les Conseils Municipaux

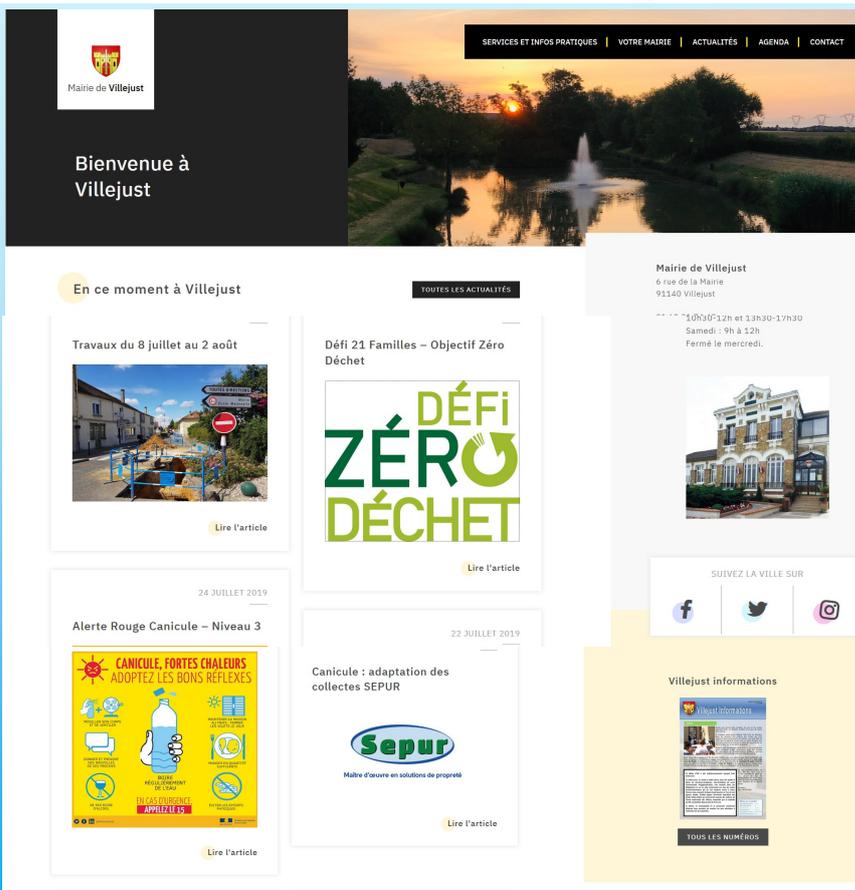
NOUVEAU SITE INTERNET DE LA COMMUNE ET RESEAUX SOCIAUX



Le site internet de la Ville est en ligne depuis la fin du mois de juillet. Un accès qui se veut plus clair et plus ergonomique. Il s'adapte également à toutes les formes d'écrans.

Vous pouvez retrouver les informations municipales sur les principaux réseaux sociaux que sont Facebook, Instagram et Twitter. Un seul et même identifiant pour les retrouver facilement : @mairievillejust

Infos pratiques, travaux, annonces d'événements, autant d'informations que vous pouvez ainsi trouver en ligne, en plus de votre Villejust Informations qui continuera bien sûr à être diffusé dans vos boîtes aux lettres.



PORTAIL FAMILLE

monespacefamille.fr

Services citoyens pour l'enfance



A compter de la rentrée scolaire 2019, afin de faciliter vos démarches liées aux services enfance de la Ville et employer les outils numériques de votre quotidien, la Mairie a souhaité vous proposer de gérer également vos inscriptions et paiements en ligne.

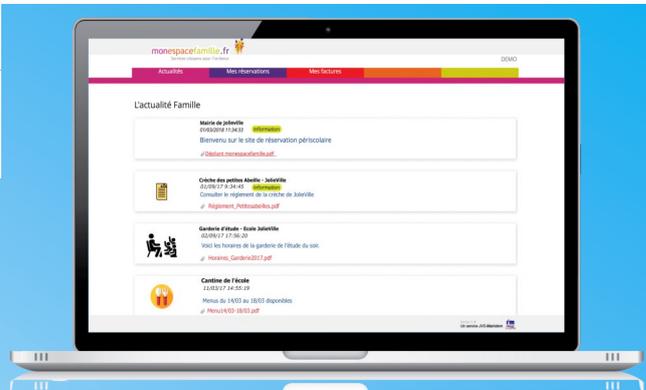
Le dispositif est depuis quelques semaines en phase de test auprès de plusieurs familles et sera généralisé sur l'ensemble des services et des familles à partir de la rentrée 2019.

En quelques clics, 24h / 24 vous pourrez gérer vos inscriptions et effectuer vos paiements en lignes sur monespacefamille.fr, ou depuis le site internet de la Ville.

Si vous êtes intéressés, une inscription est nécessaire au préalable auprès des services de la Mairie afin d'obtenir un code d'adhésion.

Vous pourrez ainsi effectuer le paiement de vos factures directement par Carte bancaire sur votre Espace Famille ou continuer de régler par chèque ou en espèces auprès du Service Scolaire en Mairie.

(Une notice succincte est disponible en Mairie et des explications complémentaires pourront vous être communiquées auprès du Service Scolaire : 01.69.31.74.42—scolaire@mairie-villejust.fr)



Inscriptions de début septembre au 4 octobre

Avec le défi Familles zéro déchet, l'Agglomération, accompagnée par l'association OSE, propose à 8 familles de participer à un challenge collectif pour réduire leurs déchets de 20 % et réaliser de véritables économies sur leurs dépenses du quotidien. Ce challenge se déroulera d'octobre 2019 à juin 2020.

Avec des ateliers collectifs, créatifs et conviviaux, mais aussi grâce à un accompagnement personnalisé, les familles sélectionnées auront la possibilité d'analyser leur consommation et de trouver progressivement des alternatives durables afin de réduire leurs déchets.

Ce défi s'adresse aux habitants des 8 communes(*) pour lesquelles la Communauté d'agglomération gère la collecte des déchets ménagers en direct. Sur les 19 autres communes du territoire, c'est le SIOM qui est en charge de la collecte et qui propose également un défi « Zéro-Déchet ». Inscriptions avant le 20 septembre.

Cette action s'inscrit dans le cadre du Plan Climat de l'Agglomération. Ces familles constitueront demain des ambassadeurs de la démarche de réduction des déchets auprès de l'ensemble des habitants, notamment à travers un partage d'expériences sur le site dédié au Plan Climat : agissonspourleclimat.fr

* *Massy, Chilly-Mazarin, Wissous, Verrières-le-Buisson, Marcoussis, Nozay, Saulx-les-Chartreux, Epinay-sur-Orge.*

Plus d'infos

> Réunions d'information pour les familles intéressées : jeudi 26 septembre (19h), et samedi 5 octobre (10h)/ lieux en attente.

> Renseignements : Amélie Guigueno : Amelie.Guigueno@paris-saclay.com / 01.69.35.66.33 (à partir du 26 août)

> Renseignements et candidatures en ligne, à partir de début septembre et jusqu'au 4 octobre, sur le site paris-saclay.com

DÉFI 21 FAMILLES
"LES BONABITUDES AU QUOTIDIEN"

Nouvelle édition du Défi 21 Familles
Tentez l'aventure « Zéro-Déchet »

Inscrivez-vous à
prevention@siom.fr
ou au 01 64 53 30 35
avant le 20 septembre.



En savoir plus

Cadre de Vie
PARTICIPEZ AU VIDE-GRENIERS DE LA 9^{ème} FÊTE DE LA RÉCUP'


Participez au **vide-greniers** de la 9^{ème} édition de la **Fête de la Récup, dimanche 13 octobre 2019.**

Cette manifestation, réservée aux particuliers, est ouverte de 9h à 18h.

Lieu de la manifestation:

SIOM de la Vallée de Chevreuse

Avenue des deux lacs, 91140 VILLEJUST

Renseignements : 01 64 53 30 00 – com@siom.fr

Pour réserver votre emplacement, téléchargez et complétez le **bulletin d'inscription** sur :
<https://www.siom.fr/sites/default/files/telechargements/Reglement.pdf>

RETOUR EN IMAGES SUR LES VACANCES (ALSH)

L'été a commencé avec de fortes chaleurs ! L'équipe a fait son possible pour que les enfants s'amuse et se rafraichissent.

Nous avons donc profité de la piscine, des jeux d'eau et nous voulions sensibiliser les enfants à la nature cette été.

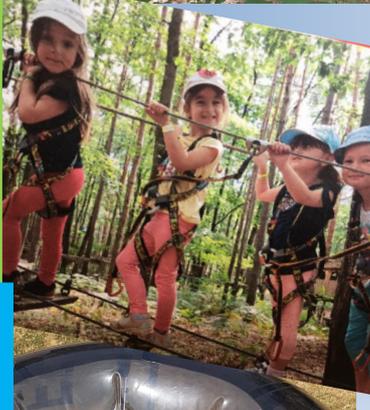
Pour cela nous avons visité deux fermes pédagogiques, celle de Longjumeau où les enfants ont pu entrer dans les enclos des animaux, et traire les chèvres, et celle de Gally où les enfants ont pu récolter fruits et légumes, et observer les empreintes d'animaux.

L'équipe a aussi préparé des activités et jeux sur le thème des éléments naturels, balades, activités manuelles grands jeux...

Les sorties de l'été :

- Pique-nique au parc Heller à Antony où nous avons profité de la verdure
- L'accrobranche où petits et grands ont pu se dépasser,
- Et pour les plus grands, speed soccer et trampoline park.

Après cet été bien chargé, nous vous souhaitons une bonne rentrée !



NETTOYAGE DE PRINTEMPS



VILLEJUST

Nettoyage de printemps

RAPPEL

Suite au report du mois de mai

SAMEDI 7 SEPTEMBRE

RENDEZ VOUS À 10H DEVANT LA MAIRIE

SACS ET GANTS MIS À DISPOSITION PAR LA MUNICIPALITÉ

Confirmez votre présence par mail ou téléphone:
01.69.31.74.41
secretariat-maire@mairie-villejust.fr

CCAS : SEMAINE BLEUE 2019



Rappel
Inscrivez-vous!

la Semaine Bleue
du 7 au 11 octobre 2019

du 7 au 11 octobre 2019

5 jours d'activités gratuites

Pour une société plus respectueuse de la planète, ensemble agissons!

CCAS La Ville du Bois - 23 rue du Grand Noyer - 01 69 63 32 79
CCAS Linas - Place Ernest Pillon - 01 69 80 14 01
CCAS Marcoussis - 8, rue Pasteur - 01 69 01 22 25
CCAS Monthéry - 1 Rue Blanche de Castille - 01 64 49 53 59
CCAS Nozay - Place de la Mairie - 01 64 49 58 18
CCAS Villejust - 6, rue de la Mairie - 01 69 31 74 41

agirc-arcco CRAMIF

La Ville du Bois - Linas - Marcoussis
Monthéry - Nozay - Villejust
avec le CLIC Orgyvette

agirc arcco CRAMIF

Linéa

25^e CHAMPIONNAT DU MONDE DU CHIEN DE RECHERCHE ET DE SAUVETAGE

25th WORLD CHAMPIONSHIP FOR SEARCH AND RESCUE DOGS



Voilà plusieurs mois que nous vous en parlons, la Commune de Villejust va accueillir les 25^{ème} Championnats du Monde de Chien de recherche et de sauvetage, du 17 au 22 septembre prochain.

La France est mise à l'honneur et notre ville sera le théâtre d'une discipline encore méconnue mais essentielle pour sauver des vies.

Depuis 1 an et demi, Marc Courtois, Lieutenant Sapeur-pompier de l'Essonne et Président de l'association Cynotechnie Sapeurs-Pompiers France (CSP France), les services de la municipalité et la Compagnie des Animaux (partenaire officiel de la manifestation) travaillent ensemble pour organiser cet événement mondial.

Depuis un an, les candidats venus du monde entier se sont entraînés et ont passé des épreuves de qualification pour concourir lors de ces Championnats du Monde.

La France n'a réussi à qualifier qu'un seul candidat pour la représenter et ce n'est autre que Marc Courtois qui a réussi l'exploit en avril dernier. Malheureusement, les juges de l'IRO (« The International Search and Rescue Dog Organisation ») ont considéré que Marc Courtois ne pouvait pas être organisateur et concurrent sur l'événement. La France n'aura donc pas de représentant lors de cette manifestation.

La liste officielle des concurrents nous est parvenue cet été, ce sont 117 équipes de 24 nations qui s'affronteront pendant 5 jours :

- 14 équipes d'Allemagne,
- 1 équipe d'Argentine,
- 18 équipes d'Autriche,
- 3 équipes de Belgique,
- 2 équipes du Canada,
- 4 équipes de Corée du Sud,
- 3 équipes de Croatie,
- 5 équipes d'Espagne,
- 1 équipe d'Estonie,
- 6 équipes de Finlande,
- 10 équipes de Hongrie,
- 6 équipes d'Italie,
- 1 équipe du Japon,
- 1 équipe du Mexique,
- 3 équipes du Pays-bas,
- 3 équipes de Russie,
- 3 équipes de Slovaquie,
- 11 équipes de Slovénie,
- 4 équipes de Suède,
- 4 équipes de Suisse,
- 1 équipe de Taïwan,
- 6 équipes de Tchécoslovaquie,
- 1 équipe de Turquie,
- 6 équipes d'Ukraine.



Présentation du Championnat du Monde IRO

Cette compétition unique autour des chiens de secours associe travail et complicité avec leur maître. Cet évènement est co-organisée avec Marc Courtois (Président de l'Association Cynotechnie Sapeurs Pompiers France), Les 117 meilleures équipes cynotechniques de 24 nations se disputeront le titre de Champion du Monde dans des disciplines aussi variées telles que la recherche en décombres, le questage ou le pistage, sachant que l'obéissance et la dextérité seront communes à toutes les équipes.

Obéissance /dextérité (Sur 100 points)

- Exercice 1 : Marche sans laisse - Traversée d'un groupe de personnes avec 2 chiens (mâle et femelle) (15 pts)
- Exercice 2 : Contrôle à distance (les 3 positions) (15 pts)
- Exercice 3 : Rapport d'objet - Le chien doit rapporter un objet usuel désigné par le juge (10 pts)
- Exercice 4 : Porter et remettre (10 pts)
- Exercice 5 : Diriger à distance - Dirigeabilité sur les 3 tables (10 pts)
- Exercice 6 : Balançoire (10 pts)
- Exercice 7 : Échelle (10 pts)
- Exercice 8 : Tunnel (10 pts)
- Exercice 9 : Couché sous diversion (10 pts)

Recherche de personnes ensevelies (sur 200 points)

- Superficie : 1200 à 1500 m²
- Avec des caches en profondeur (2m) et en hauteur (2m)
- Avec des distractions : feu, bruits de moteur,...
- 3 personnes à retrouver
- Temps de recherche : 30 minutes maximum

Le juge va évaluer : la dirigeabilité, l'intensité de recherche, la mobilité, l'indépendance, le travail d'équipe et tactique, et la désignation des 3 plastrons

Recherche de personne par la technique du Pistage (sur 200 points)

- Piste tracée par un inconnu 2000 pas
- 8 changements de direction avec angles aigus, droits ou obtus
- 8 objets dont la couleur ne dénote pas avec le terrain
- Temps de refroidissement 180 minutes
- Temps de travail : 45 minutes maximum

Le juge va évaluer : le travail de recherche dans la zone de l'objet d'identification, le départ de piste et sa tenue, la vérification des objets trouvés dans l'ordre chronologique, la désignation du traceur en fin de piste.

Recherche de personne par la technique de Questage (sur 200 points)

- Terrain de recherche : 35000 à 40 000 m²
- 3 personnes à retrouver
- Temps de recherche : 30 minutes

Le juge va évaluer : la dirigeabilité, l'intensité de recherche, la mobilité, l'indépendance, le travail d'équipe et tactique, et la désignation des 3 plastrons.



DEMANDEZ LE PROGRAMME !!

Toutes les épreuves sont ouvertes au public gratuitement.... Venez profiter du spectacle.

Lieu : Air de formation Internationale Cynotechnique—Chemin des Bas Villevents—91 140 Villejust

Accès depuis le rond-point dit de l'Eléphant, en longeant la centrale EDF

Mardi 17 septembre 2019

15h00 : démonstration du chien « blanc » (chien hors compétition qui réalise les différentes épreuves pour expliquer le cheminement des épreuves aux candidats)

16h00 : Départ du défilé des délégations internationales, en présence des enfants de l'école Jeanne Chanson et en musique. Rendez vous devant la Mairie de Villejust.

16h30 : Présentation des équipes cynotechniques et Cérémonie d'Ouverture sur le terrain d'honneur du Stade de Villejust.

19h00: Tirage au sort de l'ordre de passage des participants sur la semaine de compétition au Gymnase de la Poupardière.

Mercredi 18 au Samedi 21 septembre 2019

Les épreuves se déroulent simultanément de **8h00 à 19h00**, sur les différents sites:

- Epreuve obéissance/dextérité : Stade de Villejust
- Epreuve de recherche en Décombres : Aire CSP (Chemin des Bas Villevents)
- Epreuve de recherche en Quête: zone boisée face a l'Aire CSP
- Epreuve de recherche en Pistage : Cerny

Dimanche 22 septembre 2019

De 7h30 à 13h00 : Suite et fin des Epreuves

15h00 : Cérémonie de Clôture et remise des Prix sur le terrain d'honneur du Stade de Villejust.

16h00 : Fin des Championnats du monde

Un **Point Information** et un « **Village** » regroupant une dizaine de stands dont un espace presse sur l'aire CSP de formation sera également ouvert aux visiteurs.

Des points « **Restauration et Boissons** » sur place au Stade et sur l'aire CSP de formation de Villejust seront accessibles à tous, de 8h00 à 19h00 tout au long de la semaine de compétition.

Villejust à l'Honneur :

- Les associations de la commune ont été sollicitées pour participer bénévolement à cet évènement... Nombreuses sont celles qui se sont mobilisées. La municipalité est fière de pouvoir compter sur ses habitants, toujours prêts à donner de leur temps et de leur expérience. Merci à tous !
- L'ensemble des élèves du CE1 au CM2 de l'école Jeanne Chanson, défilèrent lors de la Cérémonie d'Ouverture. Chacun aura un rôle à jouer lors de celle-ci....qu'ils soient porte-drapeau de la délégation qu'ils représenteront ou traducteurs d'un jour, c'est l'art de recevoir à la française que nous souhaitons mettre en avant. Dès la rentrée, les enseignants auront pour mission d'apprendre aux enfants à dire « Bienvenue à Villejust » dans la langue de chaque pays représenté.



25^e CHAMPIONNAT DU MONDE DU CHIEN DE RECHERCHE ET DE SAUVETAGE

25th WORLD CHAMPIONSHIP FOR SEARCH AND RESCUE DOGS



À Villejust (91) **ENTRÉE LIBRE**
du 17 au 22 septembre 2019



www.cspfrance.org





ENTRÉE LIBRE À Villejust (91)
du 17 au 22 septembre 2019

Facebook icon | www.cspfrance.org

25^e CHAMPIONNAT DU MONDE DU CHIEN DE RECHERCHE ET DE SAUVETAGE

25th WORLD CHAMPIONSHIP FOR SEARCH AND RESCUE DOGS



<p>TRACKING Stade Jean Segalard, Cerny 48.480953, 2.319728</p> <p>MALL - ULIS 2 2 avenue de l'Aubrac, Les Ulis 48.677292, 2.17155</p>	<p>1 GRANDE SALLE Avenue des 2 lacs, Villejust 48.680563, 2.212607</p> <p>2 PARADE DEPARTURE 25-21 rue de la Mairie, Villejust 48.681624, 2.236786</p>	<p>3 COMPLEXE SPORTIF Rue de la Poupardière, Villejust 48.682020, 2.240522</p> <p>4 AREA CSP FRANCE 3 chemin des Hauts Villevents, Villejust 48.674168, 2.232284</p>	<p>A First class hotel 48.684752, 2.218259</p> <p>B Parking 1 - visiteurs 5-1 route de Nozay, Villejust 48.681049, 2.237381</p> <p>C Parking 2 - participants 3 chemin des Hauts Villevents, Villejust 48.679350, 2.236466</p>
---	--	--	---



Associations, loisirs, culture

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE VILLEJUST

LES ANCIENS COMBATTANTS DE VILLEJUST
organisent une dégustation de jus de pomme pressé à l'ancienne
sur le parvis du Centre Commercial « L'Aubépine »
(à côté de la boulangerie et de la supérette)



LE SAMEDI 19 OCTOBRE A PARTIR DE 9H



ORGANISE A LA PETITE SALLE DES 2 LACS
UN CONCOURS AMICAL DE BELOTE
OUVERT A TOUS
LE SAMEDI 5 OCTOBRE 2019



14H00 DEBUT DU TOURNOI
18H00 FIN DU TOURNOI



Remise des récompenses qui sera suivie d'un APERITIF

✕.....

BULLETIN D'INSCRIPTION

TARIFS **TOURNOI + APERITIF** 15 € X = €
CONJOINT(E) APERITIF 5 € X = €

INSCRIPTION NOMPRENOM
N° TEL

**Réponse à faire parvenir avec le règlement a l'ordre de ACPG/CATM
au plus tard le 28 septembre 2019 à :**

Mme André Jacqueline	8 rue de la Plante des Roches	91140 Villebon	Tél : 01 60 14 70 97
M. Concordia Sauveur	6 chemin du Bois des Vignes	91140 Villejust	Tél : 01 60 10 73 07
Mme Torosani	12 bis rue des Pavillons	91140 Villejust	Tél : 01 60 14 83 28
M. Dupuis Michel	10 Grande Rue La Poitevine	91140 Villejust	Tél : 01 69 31 04 37

(La Parenthèse des Coudrayes)

Fort de son succès l'année dernière, la Parenthèse des Coudrayes revient pour une nouvelle saison, riche en spectacles. Cette année encore, la municipalité a pris le parti de programmer des spectacles pouvant plaire au plus grand nombre. Aussi, vous pourrez vous évader avec un conte Jeune public tout en poésie, danser sur les différents rythmes musicaux ou rire avec les spectacles humoristiques et les pièces de théâtre proposées. Belle rentrée culturelle à tous et prenez note dans vos agendas!



Théâtre

Dimanche 29 septembre 2019 à 15h

« Tout le plaisir est pour nous »

Par la Compagnie des 3 rivières

Un éditeur parisien, vit en parfaite harmonie avec sa délicieuse épouse dans un magnifique appartement. Cette belle tranquillité est vivement ébranlée lorsqu'à la suite de coïncidences malencontreuses, trois couples illégitimes décident de vivre dans cet appartement, sans concertation, leur première nuit de passion...
Comédie d'après Ray Cooney et John Chapman Traduction de Sébastien Castro

Musique

Vendredi 11 octobre 2019 à 20h30

« RunKazz »

Runkazz est un groupe de compos et de reprises dans l'univers du Rock, Blues, Funk, Soul, Jazz ... Laissez vous envouter par ce groupe surprenant!

Irina Maximovitch : Basse/Chant

William Paulard : Guitare/Chant

Clément Rouxel : Batterie



Théâtre

Samedi 23 novembre à 20h30

et Dimanche 24 novembre 2019 à 15h

« Le songe » par l'Atelier l'Instant T

Une déclaration d'amour au théâtre, une ode aux acteurs, à la création, inspirée du songe d'une nuit d'été de Shakespeare. Une comédie qui retrace les pérégrinations d'une troupe de comédiens et comédiennes essayant de monter un spectacle, mêlée de réflexions autour de l'acte théâtral.



Humour

Samedi 7 décembre 2019 à 20h30

« Les Stéréo Types »

Venez découvrir ce duo, aussi drôle que talentueux. Ils sont tour à tour acteurs-chanteurs-musiciens-humoristes-imitateurs-bruiteurs....
Ne manquez pas ces artistes pleins de talents!



Musique

Samedi 18 janvier 2020 à 20h30

« Gratt'Essonne Big Band »

Fondé par Jean-Pierre Le Guen en 2009, 25 musiciens (18 guitares, des percussions, un batteur, 2 saxophones) y interprètent des arrangements originaux de standards brésiliens et argentins : bossa nova, samba, du jazz rock, ainsi que des compositions originales. L'ensemble forme un répertoire "latin jazz rock" très énergique.



Humour

Vendredi 7 février 2020 à 20h30

« Charles Nouveau : Joie de vivre »

Comme vous, Charles Nouveau est lâche et hypocrite. Sauf que quand lui il en parle, c'est marrant : Prix SACD du Festival d'Humour de Paris 2018. Malgré tout Charles Nouveau n'est jamais content. Venez découvrir pourquoi dans cette heure de stand up pleine de franchise, qu'il a baptisée « Joie de Vivre ». Un spectacle qui parle de « Joie », de « Vivre », mais relativement peu de « de ». Vous êtes prévenus.

Théâtre

Vendredi 1er mars 2020 à 20h30

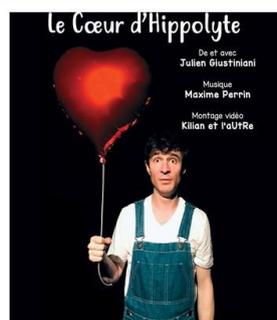
« Aller-Retour pour 44 »

Par la Compagnie « Les Affranchis »

Juin 1944, Raymonde et René se marient enfin ! C'est jour de fête à l'épicerie-buvette « Au père tranquille » et les invités semblent oublier pour un temps les tracas et les restrictions de cette période troublée.

Mais l'arrivée d'une « étrangère » va bouleverser cette parenthèse d'insouciance et réveiller en chacun sa part d'ombre et de lumière. Pour tous, l'heure du choix a sonné.

Sauront-ils faire face à leur destin ? Entre rire et émotion, Aller-retour pour 44 est une comédie au parfum d'Histoire.



Spectacle Jeune Public

Dimanche 26 avril 2020 à 15h

« Le cœur d'Hippolyte »

Hippolyte a perdu son cœur ! Il ne sait pas pourquoi et il ne s'en est même pas aperçu mais son cœur a disparu ! Où est-il ? Et pourquoi est-il parti ? A-t-il eu peur des chevaux d'argent qui galopent parfois dans la tête d'Hippolyte ? Sans doute... Désolé et désespéré, le garçon décide de partir à sa recherche et va découvrir bien plus que ce qu'il était venu trouver. Entre conte et théâtre, jeu d'ombres et art numérique, ce spectacle ravira les plus petits comme les plus grands qui ont un jour, comme Hippolyte, perdu leur cœur.

Spectacle tout public à partir de 5 ans — Durée: 45 min



Musique

Vendredi 15 mai 2020 à 19h

« Happy Hour aux Coudrayes »

Happy Hour aux Coudrayes!

Et si on se retrouvait autour d'un verre, un vendredi soir, en écoutant de la bonne musique entre amis?

La parenthèse des Coudrayes modifie exceptionnellement l'horaire de ce concert pour vous permettre de vous retrouver en famille ou entre amis après une semaine bien chargée! Musique pop-rock et boissons sont au programme... Détendez vous, on s'occupe du reste!

THÉÂTRE DE LONGJUMEAU : SAISON 2019/2020

THÉÂTRE DE LONGJUMEAU

direction Philippe Bellot



Design : [STUDIO] www.studio.fr



En partenariat avec la Commune de Villejust avec un tarif préférentielle pour les habitants.
Présent au forum des associations le 07/09/2019



01 69 09 09 09

www.theatre-longjumeau.com   



ASSOCIATION AU PLAISIR DES ENFANTS



Octobre 2019 (14h30- 18h00)

Boum d'Halloween : atelier créatif en famille
/ défilé des p'tits monstres / concours
déguisements et boum party kids

Vide Grenier spécial



Décembre 2019 (7h 00- 16h00)

Vide grenier : réservé exclusivement aux
vêtements enfants et bébés, livres, jouets et
matériel de puériculture...



Mars 2020 (14h30- 18h00)

Boum Carnaval : atelier créatif en famille
/ concours de déguisements
et boum party kids



Mars 2020 (20h00 -23h00)

Loto inter-associations organisé par :
L'APE VILLEJUST / la CLE DE SOL et
le JUDO CLUB



Avril 2020 (10h00 – 11h00)

organisé par la mairie avec la
participation de l'APE



Juin 2020 (11h00 – 17h00)

Kermesse « Villejustympiades »
comprenant repas le midi (sur réservations)
avec : Structures gonflables / jeux pour les
enfants et les parents / tombola



Au cours de l'année

L'APE organisera la vente sur commande de
Gâteaux et de Chocolats



Sans votre aide on ne pourra
pas tenir ce beau programme

Alors plus d'hésitations
possibles :

ADHEREZ ☺



Tarif : 10,00 €
Par famille

Vos avantages avec votre carte de membre :

- Une sortie « événement surprise » offerte en fin d'année aux membres et à leurs enfants,
- Un tarif prix préférentiel lors de la vente de gâteaux et chocolats,
- Une tarification spéciale adhérents pour la buvette et le repas kermesse,
- Un ticket de tombola offert,

BULLETIN D'ADHESION

Nom :	Prénom :
Adresse postale :	Tel :
Adresse mail :	<input type="checkbox"/> J'accepte de recevoir de communications via le groupe WhatsApp de l'APE « Parents actifs Villejust »
Modes de paiements possibles :	
- espèces : lors du forum des associations du 7 septembre 2019	
- chèque : libellé à l'ordre de « APE VILLEJUST »	
- virement bancaire : nous contacter pour obtenir les coordonnées bancaires de l'APE	

RANDONNEES PEDESTRES



Prenez de bonnes résolutions, venez marcher !

Voici le calendrier des randonnées pédestres :

Lundi 02 septembre	lieu non précisé	Annick PINOLET
Lundi 09 septembre	lieu non précisé	Monique LE CLAINCHE
Lundi 16 septembre	lieu non précisé	André MAGUER
Lundi 23 septembre	lieu non précisé	Chantal & Christian BOURGÈS
Lundi 30 septembre	lieu non précisé	Anne CHEVILLARD

RDV à Nozay, parking du cimetière à 13h30, départ 13h45 précises.

D'autres possibilités de randonnées s'offrent également à vous.

Pour tout renseignement ou pour obtenir les coordonnées des guides, venez visiter le site <http://randulis.free.fr>





REGARDS EN ARRIERE

Les sapeurs-pompiers de Villejust

Situé devant de l'église, un abri bus (qui servait pour la vente de pain dans les années 1990) était à l'origine le local abritant la pompe à incendie communale.



Abri de la pompe à incendie - 1910

Les sapeurs-pompiers et la lutte contre le feu

L'incendie meurtrier survenu à l'Ambassade d'Autriche à Paris en 1810 démontre les insuffisances de moyens en matière de lutte contre l'incendie.

Napoléon 1^{er} confie aux militaires du **Génie** la lutte contre les incendies en créant le **bataillon des Sapeurs-Pompiers de Paris** le 18 septembre 1811.

En 1815, **Montesquieu**, Ministre de l'Intérieur, crée un service civil de lutte contre les incendies dans chaque commune sous l'autorité du maire.

Les compagnies d'assurances se développent. **Jean-Alexandre Pauquet de Villejust** (maire de Villejust de 1808 à 1819), sera membre du conseil d'administration de la **COMPAGNIE DU SOLEIL** en 1837 à Paris.

Un peu d'histoire : les *Sapeurs-Pompiers de Paris* utilisaient des pompes très avancées techniquement et fabriquées par **des ingénieurs anglais**. Le rouge étant la couleur de la **royauté anglaise**, c'est de cette couleur qu'était le matériel fourni. Alors que le matériel de pompier était, à l'époque, **vert et noir**, donc mal visible de nuit, le **rouge** apporte une certaine visibilité et facilite grandement les opérations. C'est donc le **rouge** qui sera adopté comme couleur officielle dès 1885. (www.beekoz.fr)

Le 14 juin 1852, l'uniforme de Sapeurs-Pompiers est le même pour l'ensemble du territoire.

Le *liséré rouge* que portent les *Sapeurs-Pompiers* sur le pantalon leur a été attribué par **Napoléon 1^{er}** dans le but d'honorer le corps des pompiers issu du **Génie** spécialisés dans la création de sapes (d'où le nom de sapeur) dans les charpentes afin d'éviter la propagation du feu.



Cette tâche très périlleuse a valu aux soldats du **Génie** d'être considérés comme des soldats d'élite. Elle consistait à attendre le dernier moment pour jeter les grenades afin qu'elles explosent au bon endroit au bon moment, d'où le symbole de la grenade à 13 flammes (voir ci-contre) encore en vigueur sur l'uniforme des sapeurs-pompiers. (www.sp68.fr)

Les pompiers se voient attribuer le numéro de téléphone « 18 » en 1932.

Et à Villejust ?

A ce jour, il n'y a pas été trouvé de document relatif aux pompiers de la commune antérieur à 1850.

Création de la subdivision de pompiers de Villejust

Le dimanche 20 avril 1851 à midi, en la salle d'école, les 15 gardes nationaux du service ordinaire désignés pour composer la subdivision de pompiers de la Garde Nationale de Villejust, bataillon d'Orsay, se sont réunis en présence du maire **Emmanuel Leroy**, de **Jacques Boète** et **Malgoire Goix**, conseillers municipaux afin de procéder à l'élection des Officiers, Sous-Officiers, Caporaux et Brigadiers aux termes de la loi du 22 mars 1831.

Sont élus : sous-lieutenant, **Nicolas Gabriel Lambert** né le 27 janvier 1808, sergents : **Constant Lecoeur** né le 18 octobre 1818, **Louis Foix** (le jeune) né le 27 février 1818 et **Bénoni Tisserand** né le 18 février 1823, tous quatre natifs de Villejust.

Le matériel utilisé

En 1851, le conseil municipal décide d'acquérir une pompe à incendie **Thirion**. Le Préfet demande le devis correspondant pour attribuer une aide financière à la commune. Mais compte tenu du nombre important des demandes, cette aide ne pourra être versée avant 2 ou 3 ans ! Le Maire, **Emmanuel Leroy** propose au Préfet de réaffecter l'aide de 400 Frs prévue pour l'achat de l'école (5 800 Frs financés par un emprunt) à celui de la pompe à incendie, le Préfet refuse.

Ci-dessus, une pompe **Thirion** telle que celle utilisée à Villejust.

Bref historique de nos pompiers

1852 – La commune peine à rembourser l'emprunt contracté pour l'achat de la pompe à incendie.

Le décret du 11 janvier supprime la garde nationale dans la plupart des communes. Le Maire de Villejust remet à Versailles les armes des pompiers du village : 3 fusils de l'Etat (modèle anglais), 6 fusils de particuliers et 3 sabres briquets.

1855 – Achat de 26 vestes, ceintures, képis et pantalons et un d'un insigne « haches en croix » en or pour équiper les hommes et le képi de l'officier commandant.

L'uniforme sera composé d'un habit court, en drap bleu comme l'infanterie légère. L'armement sera composé pour les pompiers et sous-officiers d'un fusil et sa baïonnette, pour les sapeurs d'une hache trempée et ferrée à manche noir, pour les officiers d'une épée à poignée jaune et un ceinturon.

1862 – Démission du sous-lieutenant **Gabriel Lambert** pour raison de santé. **Ferdinand Mercier** le remplace sur décret de

REGARDS EN ARRIERE SUITE

l'Empereur en mai. Les pompiers qui lui prêtent obéissance le 8 juin sont : **Louis Beaumesnil, Alfred Boëte, Isidore Goix, Gustave Laporte, Jules et Julien Lecœur, Célestin Perdrigeon, Louis Ruffier, Hyacinthe Rousseau, Gaston Tessier et Elie Tisserand.**

1864 – Remisée dans la cour de l'école devenue trop exigüe, la pompe à incendie sera rangée dans le nouveau local construit dans l'ancien cimetière situé devant l'église.

1865 – Dans la presse locale on lit le 11 septembre :



Pompier en 1900

... *Un incendie qui aurait pu avoir des suites très graves, s'il n'avait été habilement concentré dans son foyer primitif, a éclaté hier matin, dans une petite ferme située à Orsay même, près d'un vaste chantier de bois à brûler et d'un important atelier de charronnage. Heureusement les braves pompiers des communes de Villebon et de Villejust sont accourus au secours de leurs collègues d'Orsay...*

Le Maire **Emmanuel Leroy** demande au Préfet un secours de 110 Frs pour l'achat de képis et de pantalons pour les pompiers : « *Cela afin de montrer aux hommes tout l'intérêt que vous portez à cette institution et aider au recrutement de personnel qui est difficile, l'effectif actuel étant de 20 hommes.* »

1872 – Le 10 juillet, les pompiers remettent les 25 fusils à pierre et leurs baïonnettes à la gendarmerie de Palaiseau, la Garde Nationale ayant cessé d'exister.

1875 – Le décret du 29 septembre institue les corps communaux de sapeurs-pompiers relevant du ministère de l'intérieur. Ces corps disposent d'un uniforme spécifique, les recrues ont un statut militaire.

1876 – Le Maire informe le Préfet en novembre que les pompiers ne veulent plus s'engager pour 5 ans.

1879 – Lors de l'enquête publique ouverte pour l'établissement d'une nouvelle école, **Gabriel Ringuet** écrit : *Je demande une école centrale à La Poitevine de manière de recevoir un instituteur et une institutrice avec mairie et un logement pour la pompe à incendie.*

1882 – Création d'une subdivision de pompiers communaux composée de : **MM. Louis Beaumesnil, Jules et Louis Beaumont, Alfred Boëte, Victor Galzin, Isidore Goix, Jules et Julien Lecœur, Hyacinthe Rousseau, Louis Ruffier, Gustave Ringuet, Gaston et Gustave Tessier, Elie Tisserand et Hyppolite Veslin.**

1883 – **Hyppolite Veslin** est promu sous-lieutenant en présence de tous les sapeurs-pompiers villejustiens.

1885 – Création de la **Société des Sapeurs-Pompiers** le 8 mars. Celle-ci aidera les pompiers en difficulté. En mai, nos pompiers conduits par **M. Veslin** remportent le 2^{ème} prix au Grand Concours de Manœuvre de Pompe à Incendie d'Ivry-sur-Seine.

1890 – Nos pompiers ainsi que 37 autres compagnies participent au concours de manœuvres à Clichy.

1891 – En mai, les pompiers remportent le 13^{ème} Prix au Grand Concours de Manœuvre de Pompe à Incendie à Bolbec (Seine-Inférieure) situé près du Havre.



1894 – Le conseil municipal s'engage à subvenir pour 5 ans aux dépenses des sapeurs-pompiers comme cela a été fait en 1882 et 1887.

1896 – Démission du maire **Hyppolite Veslin** de son poste de sous-lieutenant en janvier.

1901 – Le Maire doit fournir au Préfet la liste des pompiers ayant 30 années de service en vue de leur attribuer la médaille d'argent des pompiers « *à cause de leur dévouement continu* ».

1903 – Achat de tuyaux en toile pour remplacer ceux en cuirs.



La disparition de la subdivision des pompiers de Villejust

1906 – La subdivision de Villejust semble ne plus exister. Le conseil municipal décide que les habits des pompiers entreposés à la Mairie seront donnés aux indigents plutôt qu'ils ne se perdent.

1908 – Après la dissolution de la **Société des Sapeurs-Pompiers de Villejust**, le conseil municipal décide d'allouer les 509 Frs encore en caisse à la réfection des trophées et récompenses gagnés par les pompiers. Le Préfet refuse, ces fonds seront réservés à l'achat de matériel de lutte contre l'incendie.

1914 – **Mme Pavée** gère le café *Les Sapeurs-Pompiers* (la pizzeria actuelle située rue de Fretay).

1948 – La pompe à incendie est vendue. Le produit de la vente servira à l'achat d'extincteurs à la place.

Devise des sapeurs-pompiers français :

« Courage et dévouement ».

Devise des sapeurs-pompiers de Paris :

« Sauver ou périr ».

Nous leur devons le respect et notre reconnaissance, ne l'oublions pas !

Pour Regards en arrière, Thierry Etienne

BIBLIOTHEQUE

C'est la rentrée !

A la bibliothèque, vous trouverez des ouvrages pour les petits, pour les grands, pour tous les goûts.

Laissez vos écrans et venez choisir les romans qui vous accompagneront le soir, les albums à lire et relire à vos enfants : ces moments de partage entre petits et grands sont précieux, ils apportent aux enfants, en dehors du côté merveilleux de chaque histoire, une occasion de faire travailler leur imaginaire et un échange non pas virtuel mais bien réel avec les grands, bénéfique à tous points de vue.

POLARS - SCIENCE FICTION - ROMANS - DOCUMENTAIRES - ROMANS ADOS - MAGAZINES ENFANTS - CD de CONTES - ALBUMS - BD - DVD - 1ères LECTURES - LIVRES BEBES - DOCUMENTAIRES SCOLAIRES...

La bibliothèque est ouverte du mardi et jeudi de 16h à 17h30, le mercredi de 10h à 12 et de 14h30 à 18h00 et le vendredi de 16h à 18h30 et la facilité de venir rendre ou prendre des ouvrages le samedi de 14h30 à 16h00. Et des conseils de lecture... toute l'année !

☎ 01 60 14 67 49 pour tout renseignement.

L'Heure du Conte

mercredi 11 septembre à 16h30. Entrée libre

● **Dernier verre à Manhattan de Don WINSLOW** – Roman policier
New York, Noël 1958. Walter Withers a donné ses plus belles années à la CIA. Rentré dans sa ville natale pour vivre près de l'envoûtante chanteuse de jazz Anne Blanchard, il est devenu détective privé. A l'occasion d'un cocktail donné par le sénateur Joe Kenneally et son épouse Madeleine, on l'engage comme garde du corps de la maîtresse de celui-ci ...

● **La petite boulangerie** – Romans

Tome 1 – La petite boulangerie du bout du monde - 2014

Quand son mariage et sa petite entreprise font naufrage, Polly Waterford quitte Plymouth et trouve refuge dans un petit port tranquille d'une île des Cornouailles. Seule dans une boutique laissée à l'abandon, Polly se consacre à son plaisir favori : préparer du pain...

Tome 2 – Une saison à la petite boulangerie -

Polly coule des jours heureux sur la paisible île de Mount Polbearne, avec Huckle, son boyfriend, et la petite boulangerie où elle prépare chaque jour, avec passion, d'irrésistibles pains dorés. Mais lorsque le nouveau propriétaire de sa boutique fait irruption sur l'île, le bonheur de Polly pourrait bien être réduit en miettes...

● **Sœurs** – Roman policier

Mai 1993. Deux sœurs, Alice, 20 ans et Ambre, 21 ans, sont retrouvées mortes en bordure de Garonne. Vêtues de robes de communiantes, elles se font face, attachées à deux troncs d'arbres.

Le jeune Martin Servaz, qui vient d'intégrer la PJ de Toulouse, participe à sa première enquête.

● **La première fois qu'on m'a embrassée, je suis morte** – Roman 2019

Jubilee Jenkins souffre d'un mal extrêmement rare : elle est allergique au contact humain (pour résumer aux gens). Après un épisode qui a failli lui coûter la vie, elle décide de ne plus sortir de chez elle...

**Soirée Jeux
à Villejust**

**Vendredi
13 septembre 2019
* 11 octobre 2019 ***

À partir de 20h00 à 23h00

Salle de la Poitevine

Entrée libre et gratuite



Renseignements : asso.jeux.villejust@gmail.com

Associations

Pour la parution du n° 461, les articles associatifs à faire paraître devront parvenir en mairie au plus tard le

Lundi 23 septembre 2019

Ramassage des encombrants

Vendredi 13 septembre 2019

Retrouvez toutes les dates sur notre site internet :

www.mairie-villejust.fr
Rubrique Ville pratique



Horaires d'ouverture de la mairie (services fermés au public le mercredi)

Accueil - CNI - sacs végétaux	01.69.31.74.40
Affaires générales - Etat civil	01.69.31.74.43
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :	de 10h30 à 12h00 de 13h30 à 17h30
Samedi (permanence)	de 09h00 à 12h00
Affaires scolaires	01.69.31.74.42
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :	de 10h30 à 12h00 de 13h30 à 17h30
Samedi (permanence)	de 09h00 à 12h00
Urbanisme	01.69.31.74.46
Lundi, mardi, jeudi, vendredi	de 13h30 à 17h30
Eventuellement sur rendez-vous uniquement le matin	de 09h00 à 10h30
Services techniques (secrétariat)	01.69.31.74.46
Fax	01.60.14.65.82



Bureau Municipal

Igor TRICKOVSKI	Maire
Sylvie ARMAND-BARBAZA	1 ^{ère} Adjointe Finances, Affaires Scolaires et Périscolaires
Didier MEZIERES	2 ^{ème} Adjoint Urbanisme opérationnel
Sauveur CONCORDIA	3 ^{ème} Adjoint Environnement, Entretien du Patrimoine, Anciens Combattants
Isabelle ARMAND	4 ^{ème} Adjointe Action Sociale, Solidarité, Jeunesse
Serge PLUMERAND	5 ^{ème} Adjoint Travaux
Pierre CAMBON	Délégué Développement numérique, Nouvelles Technologies
Marie-Claude ARTHUS-BERTRAND	Déléguée Animation, Evènement associatif
Valéry LAURENT	Délégué Santé

Pour prendre rendez-vous, contact en Mairie :
Secrétariat du Maire - 01 69 31 74 41
Email : secretariat-maire@mairie-villejust.fr

Conception et rédaction :

Cabinet du Maire

Contact :

service-communication@mairie-villejust.fr

FORUM DES ASSOCIATIONS

VILLEJUST



Forum des Associations



Samedi 7 septembre 2019

De 14h à 18h

Gymnase de la
Poupardière

Renseignements : vie-associative@mairie-villejust.fr / 01-69-31-74-47